

## NEOLIFE

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 5.237.763 euros  
Siège social : 11 Chemin des Anciennes Vignes  
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR  
753 030 790 RCS LYON

---

### RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022

## 1. EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

### 1.1 Méthodes et principes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe NEOLIFE comprend les sociétés suivantes :

- **NEOLIFE** : société tête du Groupe, basée sur Champagne-au-Mont-d'Or (69) et ayant pour objet le développement et la commercialisation de solutions constructives innovantes ;
- **NEOCO** : société filiale à 100% de NEOLIFE et ayant pour objet le dépôt, la concession ou l'exploitation de tous brevets d'inventions et licences. Cette société est entrée dans le périmètre de consolidation le 4 avril 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de continuité de l'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société NEOLIFE, société tête de Groupe, a été retenue par le Directoire.

### 1.2 Présentation des comptes consolidés au 30 juin 2022

Le **chiffre d'affaires** consolidé du Groupe au 30 juin 2022 atteint 6.591 K€, contre 4.917 K€ au 30 juin 2021, soit une augmentation de +34%.

La **marge brute** s'élève à 1.641 K€ au 30 juin 2022, contre 1.446 K€ au 30 juin 2021, soit une augmentation de +13%.

Après prise en compte des autres produits et de l'ensemble des charges d'exploitation, le **résultat d'exploitation** s'affiche déficitaire à -584 K€ au 30 juin 2022, contre un résultat déficitaire de -79 K€ pour le semestre précédent.

En neutralisant les dotations et reprises aux amortissements et provisions, l'**EBITDA** apparaît négatif à -260 K€ au 30 juin 2022, contre un EBITDA positif de 215 K€ au 30 juin 2021.

Le **résultat financier** est négatif de -12 K€ au 30 juin 2022, contre -24 K€ sur le premier semestre.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel négatif de -24 K€, et de l'impact d'une charge d'impôt sur les bénéfices s'élevant à -38 K€, le **résultat net** consolidé se solde par un résultat déficitaire de -658 K€ au 30 juin 2022, contre un résultat déficitaire de -206 K€ au 30 juin 2021.

Le total du **bilan** s'élève à 5.733 K€ et les capitaux propres de l'ensemble consolidé s'élèvent à 1.569 K€.

## 2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2022

### 2.1 Analyse du compte de résultat

Compte de résultat consolidé (données en K€)	30/06/2022 (non audités)	30/06/2021 (non audités)	Variation (en K€)	Variation (en %)
Ventes Eco-matériaux	2 381	1 597	784	49%
Ventes Eléments de construction	4 090	3 234	856	26%
Ventes Autres	120	86	34	40%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 591</b>	<b>4 917</b>	<b>1 674</b>	<b>34%</b>
Achats consommés	-4 950	-3 471	-1 479	43%
<b>Marge brute</b>	<b>1 641</b>	<b>1 446</b>	<b>195</b>	<b>13%</b>
<b>Taux de marge</b>	<b>25%</b>	<b>29%</b>		<b>-5%</b>
Autres produits d'exploitation	313	358	-45	-13%
Autres charges d'exploitation	-2 538	-1 883	-655	35%
<i>Dont charges externes</i>	-1 013	-623	-390	63%
<i>Dont charges de personnel</i>	-1 141	-864	-277	32%
<i>Dont dotation aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	-360	-373	13	-3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-584</b>	<b>-79</b>	<b>-505</b>	<b>-639%</b>
Reprise provision exploitation	36	79	-43	-54%
Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	-360	-373	13	-3%
<b>EBITDA</b>	<b>-260</b>	<b>215</b>	<b>-475</b>	<b>-221%</b>
Résultat financier	-12	-24	12	-50%
Résultat exceptionnel	-24	-51	27	-53%
Impôts sur les résultats	-38	-52	14	-27%
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>-658</b>	<b>-206</b>	<b>-452</b>	<b>219%</b>

### **Chiffre d'affaires**

Le Groupe NEOLIFE présente un chiffre d'affaires de 6.591 K€ au titre du premier semestre 2022, soit une croissance de 34% par rapport au premier semestre 2021.

La poursuite de cette croissance démontre une fois de plus l'intérêt croissant du marché pour nos produits biosourcés. Cette croissance est réalisée malgré le fait que le secteur du bâtiment connaisse des perturbations et décalages en termes de réceptions et livraisons d'ouvrages, faute d'approvisionnement de matériaux sur d'autres lots (menuiseries, ouvertures, charpentes).

La croissance du chiffre d'affaires s'explique par des volumes en hausse de 8% (52.000 m<sup>2</sup> vendus vs 48.000 m<sup>2</sup> au premier semestre 2021). La hausse des prix de vente de 30% explique également notre croissance de chiffre d'affaires.

### **Marge brute**

Malgré de nombreux efforts pour maintenir nos prix d'achats de matières premières, le Groupe NEOLIFE a dû faire face à une forte hausse de ces derniers (50% en moyenne sur nos principaux matériaux, dont le compound qui représente 80% du prix d'achat de nos matériaux).

Ces hausses interviennent dans un contexte inédit et mondial rendant les solutions alternatives limitées.

Les autres postes rattachés à la marge brute, tels que les emballages ont aussi augmenté.

La logistique et les frais de stockage ont quant à eux été contenus grâce une meilleure gestion et optimisation des flux.

Certaines provisions sur matières premières avaient par ailleurs été sous-évaluées en 2021, impactant ainsi négativement le premier semestre 2022, d'environ 100 K€.

Cette forte hausse des matières premières n'a été répercuté qu'à hauteur de 30% afin de ne pas casser la dynamique business des contrats signés il y a 1 à 2 ans.

Ainsi, le Groupe constate une dégradation de son taux de marge de 4 points par rapport à la même période l'année dernière (25% vs 29% au premier semestre 2021). A taux de marge constant, le Groupe aurait dégagé une marge de 1.911 K€, soit 255 K€ de plus.

Des actions sont en cours pour rétablir ce taux de marge à court terme : élargissement du panel des produits pour augmenter le panier moyen de vente, indexation des prix de vente sur le cours des matières premières, révision des prix de vente de façon mensuelle.

Le travail budgétaire au titre de l'année 2023 doit permettre de concilier toutes ces actions inhérentes au chiffre d'affaires (prix et volume) et à la marge brute.

### **Résultat d'exploitation**

Sur le premier semestre 2022, le Groupe NEOLIFE a fait face à des hausses significatives sur certains postes, du fait d'évènements spécifiques et ponctuels. Par ailleurs, la forte croissance du Groupe engendre une augmentation des postes de charges variables. Certaines charges fixes sont également en hausse afin de soutenir la croissance et préparer l'avenir.

Plus spécifiquement, les charges de personnel ont progressé sur le premier semestre 2022 s'expliquant par une augmentation des effectifs moyens, passant de 17 salariés à 19 salariés,

ainsi que par des augmentations de salaires faisant suite à des engagements pris en 2021. L'impact global s'élève à 170 K€ sur le premier semestre 2022.

Il est également à noter la constatation sur la période d'évènements ponctuels à hauteur de 100 K€.

Enfin, une augmentation des provisions sur rémunérations variables (commissions et primes) est à noter sur le premier semestre 2022 ; ces éléments n'étaient que partiellement provisionnés au premier semestre 2021 et le mode de versement de ces derniers a aussi évolué.

Les charges d'exploitation ont également connu des hausses sur les postes suivants :

- Assurances : +32 K€ du fait principalement d'une hausse de l'assurance dommage ouvrage qui s'explique par la forte croissance de notre chiffre d'affaires et d'une régularisation de prime d'assurance début 2022 au titre de 2021.
- Etudes et documentation : +78 K€ du fait de dépenses de certification (CSTB, EFECTIS, SIETECH, etc..) correspondant principalement à des renouvellements d'avis techniques qui doivent avoir lieu tous les 3 ans, ainsi que de l'avis technique plateau métal pour le SMART. Ces éléments sont soit intégrés au frais de recherche et développement activés au bilan, soit étalés par l'intermédiaire d'une charge constatées d'avance.
- Honoraires comptable et juridique : +63 K€ du fait principalement de l'absence de cabinet spécialisé en droit des sociétés depuis 2019, tant dans l'accompagnement quotidien et stratégique, que dans la documentation juridique des organes de direction. Cela a porté préjudice au Groupe et entraîne sur le premier semestre un surcout. Quelques sujets RH ont donné également lieu à consultation de spécialistes en droit social.
- Honoraires divers : +46 K€ du fait de d'accompagnement sur divers sujets (cabinets de recrutement, accompagnement développement export, communication marché).
- Transport : +48 K€ du fait de la hausse du pétrole et des coûts de transport en général.
- Déplacement et réceptions : +38 K€ du fait de la reprise des déplacements vs un premier semestre 2021 qui était toujours très impacté par le COVID.

L'ensemble des évènements spécifiques et ponctuels constatés sur le premier semestre 2022 est estimé à 270 K€.

Le Groupe a toutefois fait en sorte de limiter autant que possible ces charges d'exploitation (poste loyers ou encore publicité), tout en devant s'assurer d'une mise en œuvre de certains moyens nécessaires à l'accompagnement de la croissance du Groupe (croissance de +34% du chiffre d'affaires pour rappel).

Le premier semestre 2022 est donc marqué par un contexte de forte inflation couplé à des éléments non récurrents générant des charges ponctuelles. Sans ces éléments, le Groupe aurait amélioré son résultat d'exploitation de l'ordre 525 K€, soit quasiment l'intégralité de la perte d'exploitation constatée sur le premier semestre 2022.

Des actions sont prises à tous les niveaux pour maîtriser nos coûts grâce à la mise en place d'outils de pilotage. La croissance continue de notre chiffre d'affaires doit permettre de faire face à ces hausses et aussi d'écraser les charges fixes nécessaires au développement du Groupe.

### **Résultat net**

Le résultat financier s'améliore du fait d'un désendettement progressif et de produits financiers.

Le résultat exceptionnel s'explique par une provision de 25 K€ faisant suite à un contrôle URSSAF au titre des exercices 2019 et 2020. Certaines thématiques sont toutefois contestées.

L'exercice 2020 était quant à lui marqué par la mise au rebut d'agencements des précédents locaux (50 K€). Le Groupe NEOLIFE ayant effectivement déménagé courant 2021.

## 2.2 Analyse des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie consolidé (données en K€)	30/06/2022 (non audités)	30/06/2021 (non audités)
Résultat net	-658	-206
Marge brute d'autofinancement	-317	211
Variation du BFR d'exploitation	-267	-326
<b>Flux nets d'exploitation</b>	<b>-584</b>	<b>-115</b>
<b>Flux nets d'investissement</b>	<b>-132</b>	<b>-270</b>
<b>Flux nets de financement</b>	<b>-394</b>	<b>-235</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 110</b>	<b>-620</b>

Consécutivement à la dégradation de l'EBITDA, la marge brute d'autofinancement se retrouve négative à -317 K€.

La hausse du besoin en fonds de roulement (267 K€), corrélative à la croissance du Groupe et donc à une hausse du niveau des stocks, impacte également les flux nets générés par l'exploitation. Ces derniers ressortent négatifs à -584 K€.

Les flux nets liés à l'investissement s'élèvent à -132 K€. Ces derniers sont moins importants que sur le premier semestre 2021 du fait d'une activité de recherche et développement en recul et d'absence d'investissements, type filière. Le Groupe paie aujourd'hui – tant au niveau de la R&D que du CIR (Crédit d'Impôt Recherche) – le manque d'ambition et stratégie long terme en la matière depuis 2019/2020. Ces deux postes ont donc vocation à s'estomper sur 2022 et 2023.

Les flux nets liés au financement s'élèvent à -394 K€. Il s'agit des remboursements d'emprunts, dont les PGE souscrits lors du COVID. 795 K€ de remboursements sont prévus sur l'année 2022.

Une ligne de financement de 2 M€ a été signée début juillet 2022 auprès de European High Growth Opportunities Securitization Fund afin de permettre ce désendettement mais aussi permettre le développement de l'activité et du besoin en fonds de roulement. A date, NEOLIFE a exercé trois tranches, soit 750 K€. Le suivi du programme d'obligations convertibles annoncé le 7 juillet 2022 et mis en place avec European High Growth Opportunities Securitization Fund est détaillé dans des tableaux de suivi accessibles au lien suivant <https://equityline.vox-aequitas.com/neolife> (tableau de suivi des Bons d'Emission, des OCEANE ainsi que du nombre d'actions nouvellement émises au titre des conversions des OCEANE et du nombre total d'actions en circulation). Les modalités complètes de ce financement sont décrites dans le communiqué de presse publié le 5 juillet 2022.

### **3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DU SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2022**

#### **3.1 Opérations sur le capital social de NEOLIFE**

Sur le premier semestre 2022, les BSA suivants ont été exercés :

- En février 2022 : 55 550 BSA exercés et 11 110 actions créées.
- En mars 2022 : 700 BSA exercés et 140 actions créées.

Soit un total de 11 250 actions créées dans le cadre d'exercices de BSA, générant des augmentations de capital de 6 188 €, décomposées en 1 125 € de capital social et 5.063 € de prime d'émission.

Ces deux augmentations de capital seront constatées lors du premier Directoire qui suivra la clôture de l'exercice 2022.

#### **3.2 Parcours de l'action NEOLIFE sur le marché Euronext Growth Paris**

Le cours de l'action est de 0,13€ au 30 juin 2022, ce qui donne une valorisation boursière de 6.8 M€.

#### **3.3 Evènement COVID-19**

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe est à jour de l'ensemble de ses charges sociales et patronales ainsi que de ses échéanciers d'emprunts bancaires.

Pour rappel, NEOLIFE avait souscrit au cours de l'exercice 2020, 3 PGE pour un montant total de 2,0 M€. Le remboursement de ces PGE a débuté courant 2021.

### **4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Les facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe NEOLIFE est confronté sont détaillés dans le paragraphe 1.5 du document d'information en date du 29 septembre 2016 établi dans le cadre du transfert de la Société sur Euronext Growth.

La Société a identifié 2 principaux risques :

- (i) Risques de liquidité et besoins de financements complémentaires ; et
- (ii) Risques liés au processus de fabrication et dépendance vis-à-vis des fournisseurs.

En complément de ces risques, la hausse des matières premières apparaît comme un nouveau risque majeur qu'il convient de prendre en considération.

### **5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous précisons que les activités des sociétés du Groupe en matière de recherche et développement ont débouché sur les éléments financiers suivants :

- Un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé et présenté en subvention d'exploitation pour un montant de 42 K€ ;
- Les dépenses consacrées aux frais de développement de nos produits ont été activées pour un montant de 133 K€.

Ces dépenses se ventilent en :

- Activation des dépenses de personnel pour 73 K€ ;
- Activation des prestations de recherche et de développement fournies par d'autres entités pour 60 K€.

## 6. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A la date du présent rapport, la Société a émis plusieurs valeurs mobilières donnant accès à terme au capital dont les caractéristiques au 30 juin 2022 sont présentées ci-après :

Bons de Souscription d'Actions (BSA)	Parité d'exercice	Nombre de BSA émis	Prix d'exercice	BSA déjà exercés	BSA restant à exercer	Nb d'actions à créer	Période d'exercice
BSA 2017	5 BSA = 1 A	21 677 022	0,55€	4 421 795	17 255 227	3 451 045	Jusqu'au 31/12/2022
BSA OCABSA T4/T5	1 BSA = 1 A	769 232	0,52€	-	769 232	769 232	Jusqu'au 12/10/2022
BSA OCABSA T6	1 BSA = 1 A	454 546	0,44€	-	454 546	454 546	Jusqu'au 19/12/2022
<b>Total</b>		<b>22 900 800</b>		<b>4 421 795</b>	<b>18 479 005</b>	<b>4 674 823</b>	

En parallèle des instruments ci-dessus, la Société a mis en place une ligne de financement d'un montant maximum de 2 M€ dont les conditions sont détaillées dans le paragraphe 7.2.

## 7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2022

### 7.1 Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

NEOLIFE a mis en œuvre un contrat de liquidité avec TSAF - Tradition Securities And Futures à compter du 1er juillet 2022.

Il a été conclu pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des actions de la société NEOLIFE, cotées sur Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0011636083 et le mnémonique ALNLF.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 50 000 €.

### 7.2 Sécurisation d'une ligne de financement d'un montant maximum de 2 M€

NEOLIFE a signé le 5 juillet 2022 un contrat de financement avec le fonds d'investissement luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund.

Cette ligne de financement flexible sur 18 mois, par émission de 400 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes d'une valeur

nominale de 5.000 € chacune, se décompose en 8 tranches d'un montant nominal maximum de 250.000 €, correspondant à l'émission d'un nombre maximum de 50 OCEANE chacune. Le montant nominal maximum total des OCEANE ainsi émises sera égal à 2 millions d'euros.

La mise en place de cette ligne de financement par émission d'OCEANE, permettant une levée de fonds potentielle d'un montant maximum brut de 2 millions d'euros au titre de la souscription des 400 OCEANE, a pour objectif de financer la croissance de NEOLIFE à travers son besoin en fonds de roulement tout en permettant de faire face à un contexte mondial de hausse des prix des matières premières.

A date, NEOLIFE a exercé trois tranches, soit 750 K€. Le suivi du programme d'obligations convertibles annoncé le 7 juillet 2022 et mis en place avec European High Growth Opportunities Securitization Fund est détaillé dans des tableaux de suivi accessibles au lien suivant <https://equityline.vox-aequitas.com/neolife> (tableau de suivi des Bons d'Emission, des OCEANE ainsi que du nombre d'actions nouvellement émises au titre des conversions des OCEANE et du nombre total d'actions en circulation). Les modalités complètes de ce financement sont décrites dans le communiqué de presse publié le 5 juillet 2022.

## **8. EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le Groupe table sur la poursuite de croissance du chiffre d'affaires.

En parallèle, des actions sont prises à tous les niveaux pour maîtriser les coûts.

Le Groupe travaille également sur la sécurisation des financements à court, moyen et long terme.

\* \*  
\*

Champagne au Mont d'Or

Le 30 octobre 2022

**Patrick MARCHE**

**Président du Directoire**